

29.06.2018 – 09:00 Uhr

## La Fédération des coopératives Migros se prépare à relever les défis du futur

Zurich (ots) -

La Fédération des coopératives Migros (FCM) simplifie l'organisation et les processus internes de ses services administratifs centraux afin de garantir une collaboration efficace entre les départements et les directions. Elle investira les ressources libérées dans des projets novateurs afin d'adapter son offre à l'évolution constante des besoins de la clientèle et d'améliorer encore le rapport qualité-prix. Les synergies découlant de la nouvelle organisation permettront à la FCM d'économiser environ 290 emplois à plein temps au cours des trois prochaines années. Parallèlement, de nouveaux emplois seront créés pour répondre à l'évolution des besoins. Malgré la prise en compte des fluctuations naturelles, des licenciements devront être prononcés. Ces mesures seront assorties d'un plan social détaillé. Selon les possibilités, certains membres du personnel concernés pourront être reclassés au sein du groupe Migros.

La Fédération des coopératives Migros doit se réorganiser pour affronter la concurrence croissante des sites de vente en ligne internationaux, de même que la transition du magasin traditionnel vers le commerce en ligne. « Nous voulons continuer à offrir à nos clients le meilleur rapport qualité-prix tout en maintenant l'engagement social et culturel sans faille de Migros en faveur de la population suisse », précise Fabrice Zumbrunnen, président de la direction générale de la FCM. « Le maintien et, dans la mesure du possible, la consolidation de ces acquis nous obligent à utiliser nos ressources de manière encore plus efficace. » C'est la raison pour laquelle la FCM a décidé de simplifier son organisation dans plusieurs services administratifs centraux et de se concentrer à l'avenir sur ses activités de base.

### Un plan social équitable en cas de licenciements

La simplification de l'organisation de la FCM a pour conséquence la suppression d'environ 290 emplois à plein temps au cours des trois prochaines années. Simultanément, de nouveaux postes de travail seront créés dans des secteurs d'avenir. Quelque 70 postes ont déjà été amortis par des départs naturels depuis le début de l'année. De plus, une proportion importante de suppressions d'emplois passera par des réductions du temps de travail et des départs à la retraite anticipée. Malheureusement, la suppression de 70 postes à plein temps ne pourra pas être évitée. « Je suis conscient qu'il s'agira d'un choc pour les collaboratrices et collaborateurs concernés qui vivront des moments particulièrement difficiles. J'attache donc une grande importance à ce que ces personnes disposent d'un soutien professionnel de qualité », affirme Fabrice Zumbrunnen. Pour les cas de licenciement, un plan social a été élaboré conjointement par la FCM et par les partenaires sociaux internes et externes afin d'en atténuer les effets pour les personnes concernées. L'objectif est de favoriser autant que possible la réaffectation des collaborateurs au sein du groupe. Le plan social prévoit en outre des prestations d'assistance étendues en cas de nécessité. « Dans cette situation particulièrement délicate, Migros assumera pleinement sa responsabilité sociale envers les membres du personnel concernés », souligne Fabrice Zumbrunnen.

### Répondre aux exigences du futur

Globalement, plus de 30 mesures favorisant la transformation de la FCM ont été identifiées au cours de ces derniers mois. Le programme lancé fin 2017 en est désormais au stade de la mise en oeuvre. Dans le cadre de la réorganisation, de nombreux collaborateurs se voient confier de nouvelles fonctions ou tâches de gestion, l'objectif étant d'assurer une utilisation encore plus efficace des ressources disponibles. « Nous unissons nos forces. Ces mesures, aussi douloureuses soient-elles à première vue, contribueront à améliorer notre compétitivité à courte et moyenne échéance », relève Fabrice Zumbrunnen. Après trois exercices consécutifs marqués par des bénéfices en baisse, la FCM ne vise pas par ces mesures à économiser des coûts, mais à libérer des ressources pour investir dans des secteurs d'avenir. C'est dans ces nouvelles activités, qui seront évaluées et développées lors d'une deuxième étape, que Migros prévoit de créer de nouveaux emplois.

Une photo en qualité d'impression peut être téléchargée à partir du lien suivant: <http://media.migros.ch/images/2018/mgb-hochhaus.jpg>

Contact:

Tristan Cerf, porte-parole de la FCM, tél. 058 570 38 20,  
[media@migros.ch](mailto:media@migros.ch), [www.migros.ch/medias](http://www.migros.ch/medias)